

**Tableau annexe récapitulatif de l'ensemble des indemnités mensuelles
allouées au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués**

Qualité	Nom Prénom	Pourcentage du traitement afférent à l'indice brut terminal	Indemnité brute (montant en euros)
Maire	Richard LEJEUNE	74%	3 041,78 €
1er adjoint	Olivier DELAPORTE	30%	1 233,16 €
2e adjoint	Sylvie d'ESTÈVE	30%	1 233,16 €
3e adjoint	Pierre QUIGNON-FLEURET	30%	1 233,16 €
4e adjoint	Anne CHAPELET	30%	1 233,16 €
5e adjoint	Othman NASROU	30%	1 233,16 €
6e adjoint	Florina POPA	30%	1 233,16 €
7e adjoint	Mohamed KASMI	30%	1 233,16 €
8e adjoint	Valérie LABORDE	30%	1 233,16 €
9e adjoint	Emmanuel TAMBRUN	30%	1 233,16 €
10e adjoint	Blandine BEAUPAIN	30%	1 233,16 €
Conseillère Municipale déléguée aux sports et aux associations sportives	Anne Sophie MARADEIX	9%	369,95 €
Conseiller Municipal délégué aux mobilités	Benoît VIGNES	9%	369,95 €
Conseiller Municipal délégué à l'histoire de la ville, commerces y compris ambulant, marchés, vente au déballage, taxi, droit de terrasse et débits de boissons temporaires	Laurent BOUMENDIL	9%	369,95 €
Conseiller Municipal délégué à la promotion des activités sportives	Philippe LERIN	9%	369,95 €
Conseiller Municipal délégué à la communication numérique et vie démocratique	Alexis LABORIA	9%	369,95 €
TOTAL			17 223,13 €